



CSE DIRECTION GÉNÉRALE ÎLE-DE-FRANCE

Mardi 5 décembre 2023

COMMISSION DE PROXIMITÉ ESTI-IDF

DIRECTION :

LAUTHREY Laurent (DET) ; LAROCHE Cédric (RRH) ;
SARAMBOUNOU Soumboulou (alternante au pôle RH, prise de notes)

Contact Sécu

Ce point est un échange informel entre le directeur et les représentants du personnel concernant les éléments touchant à la sécurité des personnes et des biens.
Il permet d'aborder des sujets n'ayant pas fait l'objet de procédures spécifiques ou de revenir sur des points précis.

Aucun fait marquant touchant l'ESTI n'a été évoqué.

L'UNSA demande, a posteriori, un récapitulatif succinct des accidents de travail.

La délégation évoque également l'agression d'une collègue circulation de la CCU de Pantin en gare d'Hausmann Saint-Lazare en pleine journée.



Point emploi

Recrutement

44 recrutements réalisés :

- 23 OP SET (Opérateur Service Électrique Télécom)
- 3 OP LT (Opérateur Ligne Télécom)
- 7 TS SET (Technicien Supérieur SET)
- 11 jeunes cadres (4 dirigeants de proximité, 5 responsables de lots travaux et 2 assistants Sécurité)

Alternance

42 contrats réalisés sur 2023 (dont 28 « cœurs de métiers »).

*À vos côtés,
toute l'année !*



COPIL mutation S2 2023

8 dossiers validés : 5 à compter du 2^e trimestre 2024 et 3 à compter de 2025/2026.

Mutations

- 12 mutations sortantes
- 6 mutations entrantes
- 8 mobilités internes inter/ intra UP
- 5 mobilités inter ESTI à la suite du projet « Centre Régional d'Intervention Vidéo » (UP ST)
- 5 mobilités inter ESTI à la suite du projet Massy (UP PRG)

Démissions

19 démissions (projection sur 20)

Autres

- 7 retraites
- 1 radiation des cadres
- 1 licenciement pour inaptitude médicale
- 1 rupture pendant la période d'essai
- 1 décès

Le directeur voudrait que les EIA deviennent le moment privilégié pour recueillir les desideratas de mobilités des salariés.

Pour le directeur, la qualité de service d'un agent est un élément essentiel pour prétendre à une mobilité.



Point NAO

Le directeur nous fait la lecture des NAO et en défend le contenu.

L'UNSA-Ferroviaire indique que la SNCF voit son effort dilué par l'inflation. Si les dirigeants avaient tenu compte des multiples alertes faites de longue date sur la pauvreté des rémunérations, les cheminots ne seraient pas aussi amers.

Le directeur assure être très attentif sur ce sujet et prendre des mesures à son niveau, spécialement sur les bas salaires.

Les deux points inscrits à l'ordre du jour sur la valorisation des habilitations TES et sur les compétences « grands centres » en sont l'illustration.

La promotion interne fait aussi partie, pour le DET, des spécificités qu'offre l'entreprise pour tous ceux qui désirent évoluer.

Nous alertons aujourd'hui sur l'hémorragie de démissions qui affecte l'entreprise et sur la nature surprenante des profils qui quittent l'entreprise. Est-ce normal que des salariés qui ont plus de dix ans d'ancienneté partent ou prévoient très sérieusement de le faire ?

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cet argument, même s'il est vrai, est aujourd'hui la seule réponse de beaucoup de dirigeants aux attentes de reconnaissance des salariés. Est-il normal de dire à un agent que s'il veut être remercié pour son engagement, il doit aller chercher la reconnaissance lui-même en passant les examens auxquels il peut prétendre ? C'est, en plus, décorrélé de la réalité tant certains collègues refusent d'évoluer, soit par satisfaction du métier exercé, soit par manque d'envie de se confronter aux exigences hiérarchiques liées au changement de classe ou bien alors par impossibilité de se consacrer pleinement au travail colossal nécessaire pour passer les épreuves de sélection.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Projet d'accord unilatéral de l'employeur sur la valorisation de l'habilitation TES et des compétences « grands centres »

Le directeur, qui a la main sur le montant de la prime de travail, ne souhaite pas utiliser ce levier salarial en raison de son caractère exclusif. En effet, seuls les statutaires seraient concernés.

C'est pourquoi il présente, aujourd'hui, les mesures suivantes :

Valorisation de la compétence grands centres :

Les équipes concernées par cette mesure sont les suivantes :

UP T PN	UP T PEO	UP T PRG
<ul style="list-style-type: none"> • Parcours SG • Équipe Transmission • Parcours COM INFRA 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe TRANSIT PSL • Parcours PC • Parcours TG • Équipe PRS • Équipe Batignolles 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours Maine • Parcours INFO V • Parcours Téléphonie • Équipe AUSTER GARE • Équipe TRANS • Équipe TRG/VMI

PSE se voit exclu de ce dispositif en raison d'accords locaux en vigueur.

Les agents ayant au moins trois ans d'ancienneté bénéficieront d'une allocation de 7 € par jour de présence. L'allocation sera de 4 € pour ceux ayant moins de trois ans d'ancienneté.



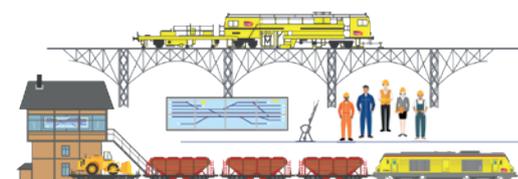
TES :

L'objectif est de valoriser la compétence sans affecter la sécurité.

Les salariés toucheront 3 € par habilitation et par jour (classe 2 à classe 5).

La mise en place est prévue à partir du 1^{er} janvier 2024 (l'indemnité apparaîtra en février) et devra être revalidée en 2025.

Il reste à définir la procédure de mise en œuvre. Le directeur désire que cela soit automatique, sans intervention des agents.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Point sur l'organisation des JO 2024

Le DET annonce une organisation spécifique durant cette période et rappelle les mesures salariales mises sur la table.

Il y a une vingtaine de gares stratégiques ou sensibles qui feront l'objet d'une attention particulière.

Il y aura des journées de service élargies à 9 heures durant les 17 jours de compétitions, le DET ne souhaitant pas recourir aux 2x8 ou 3x8.

Une application nommée Gestock devrait venir épauler les équipes durant les JO et au-delà. Cette application vise à mettre en place une véritable gestion des stocks au sein de l'Esti. Cette base sera partagée et accessible à tous.

Durant les JO, des stocks stratégiques seront disposés aux endroits les plus adaptés.

Il y a une forte incohérence entre les directives de la direction et les affirmations sur le terrain, tout comme il existe une grande différence entre le verbatim de la DG IDF et son application au niveau des équipes.

La volonté du directeur est d'inclure tout le monde dans le dispositif JO afin que tous les salariés du périmètre puissent bénéficier des incitations.

Il reste beaucoup de sujets et de détails à régler.



Point d'avancement sur les projets d'évolution d'organisation

Fermeture du parcours de Massy qui concerne 5 agents.

Fermeture du parcours 24 de PSE (en souffrance depuis longtemps), la charge sera reportée sur les parcours 21 et 26.

Il n'y a pas de suppression de postes au CO

UP travaux (1^{er} janvier 2024) :

5 postes sont concernés par le RH00910.
But : remettre un peu plus les agents en opérationnel.



Les élus UNSA-Ferroviaire vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

CONTACT :

LEPRESLE Ludovic
RPX ESTI-IDF
RS au CSE réseau DG IDF
lepresle.l@unsa-ferroviaire.org

C'est décidé !
J'adhère à l'UNSA-Ferroviaire

